VIVRE À ANGERS

AVRIL - MAI 2023 / N° 454

angers.fr

BUDGET

Continuer à aménager la ville

Angers

THIERRY BONNET

En mars, Angers mettait à l'honneur l'égalité femmes-hommes via spectacles, échanges, actions de sensibilisation et expositions. Parmi celles-ci, "Au nom des femmes", présentée place du Ralliement *(photo)*. L'événement fut aussi l'occasion pour la Ville de présenter sa feuille de route en matière d'égalité et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, dans le cadre du pacte républicain. Objectifs : intégrer ces notions dans l'ensemble des politiques publiques et sensibiliser, fédérer et mobiliser ses partenaires. Cela passe, notamment, par l'accès à l'emploi et à la participation citoyenne des femmes et par un espace public égalitaire et inclusif.

LÉONARD DE SERRES / ARCHIVES

Angers conserve la première place des villes où il fait bon vivre devant Bayonne et Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). C'est le résultat du palmarès annuel dévoilé par le *Journal du Dimanche* (JDD), dans son édition du 26 février. Au total, 34 820 communes ont été passées au crible des 198 critères retenus par l'association à l'origine de cette grande enquête : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, protection de l'environnement, éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière… Toutes les données proviennent de sources officielles et ont été hiérarchisées selon l'ordre de priorité déterminé par les Français dans un sondage effectué par OpinionWay. Cerise sur le gâteau, Angers est non seulement en tête de la catégorie des villes de plus de 100 000 habitants mais également du classement général, toutes strates confondues.

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication:** Jean-Marc Verchère. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef:** Pascal Le Manio. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, Sitraka Guyot, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction:** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique:** agencescoopcommunication 13478-MEP **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 95 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 2e trimestre 2023. **ISSN:** 1772-8347.

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C113866

Protéger les Angevins et préserver le pouvoir d'achat

Le printemps marque traditionnellement le vote du budget de la Ville. Le vote du budget est l'acte politique majeur pour l'année municipale. Il traduit financièrement les choix stratégiques décidés par les élus pour la commune.

Le budget que nous venons d'adopter pour 2023 s'inscrit dans un contexte inédit. Alors que l'embellie se profilait en 2022, la crise énergétique et sociale est survenue. L'impact de l'inflation sur les dépenses de la Ville, comme sur celui des ménages angevins, est considérable. Malgré un plan de sobriété rapidement mis en place, couplé à la poursuite du déploiement du projet de Territoire intelligent, les factures d'énergie de la collectivité vont connaître cette année un important surcoût. Par ailleurs, les revalorisations du point d'indice des fonctionnaires ou du Smic ainsi que les avancées liées au dialogue social au sein de notre collectivité – autant de mesures prises qui ne sont pas toutes du ressort de la Ville, même si elles sont indispensables en période d'inflation – ont engendré une hausse de la masse salariale.

En dépit de ce contexte difficile, ce budget permet de maintenir un haut niveau de service public mais aussi de financer les mesures sociales mises en place pour protéger les Angevins et les Angevines les plus touchés par les crises successives.

Grâce aux efforts consentis pour contracter nos dépenses et aux solides fondations financières construites ces dernières années, nous allons aussi pouvoir continuer à décliner concrètement les priorités fixées pour ce mandat. La moitié de nos investissements est ainsi consacrée à la transition écologique, au renouvellement urbain, à la culture et à l'éducation.

Ces actions seront menées à fiscalité constante. Sans augmenter la taxe foncière, comme nous nous y sommes engagés depuis 2014, afin de préserver le pouvoir d'achat des Angevins.

Respect des engagements, maîtrise des équilibres budgétaires, ambition pour un développement solidaire de notre territoire. Tels sont les fils conducteurs de ce budget 2023 construit pour vous. ■

THIERRY BONNET

Jean-Marc Verchère
maire d'Angers

"En dépit de ce contexte difficile, ce budget permet de maintenir un haut niveau de service public mais aussi de financer les mesures sociales."

Un budget solide malgré

Le budget primitif 2023 a été adopté au conseil municipal du 27 mars dernier.

le contexte économique

THIERRY BONNET

Le budget primitif, adopté au conseil municipal du 27 mars, est marqué par la situation économique tendue, notamment en raison de l'inflation. Malgré cela, la Ville présente des garanties qui lui permettent d'améliorer les services aux Angevins et de continuer à investir pour se développer, tout en maîtrisant sa dette.

"*Le contexte économique est difficile. La collectivité doit faire face à une période d'inflation inédite, notamment en matière de charges énergétiques,* rappelle le maire Jean-Marc Verchère. *Mais la stratégie financière que nous déployons depuis 2014 permet de présenter, cette année encore, un budget primitif sain et résolument tourné vers l'avenir. Cette assise financière solide nous permet en effet de poursuivre nos investissements tout en conservant un niveau d'épargne et de dette satisfaisant. Le tout, sans augmenter les taux d'imposition afin de préserver le pouvoir d'achat des Angevins."*

Les dépenses et les recettes de fonctionnement à la hausse

C'est l'un des chiffres marquants du budget primitif, voté au conseil municipal du 27 mars. Les dépenses de fonctionnement augmentent de 6,6 % pour atteindre 215 millions d'euros, contre 201,7 en 2022.

Cette hausse inédite est de l'ordre de 11 millions d'euros pour ce qui concerne les moyens dédiés aux ressources humaines : augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 3,5 %, embauches dans les secteurs de l'éducation et de la petite enfance. Sachant que la subvention accordée au centre communal d'action sociale a été renforcée d'un million d'euros.

Quant aux dépenses d'énergie, touchées de plein fouet par l'inflation, elles restent contenues à +3,9 millions d'euros grâce aux efforts de gestion et de sobriété consentis par la collectivité. Les recettes de fonctionnement, elles, affichent une hausse de 7,7 millions d'euros (+3,3 %), sans augmentation des taux de fiscalité.

Conséquence directe de ce budget de fonctionnement à la hausse et de la remontée des taux d'intérêt : le niveau d'épargne brute diminue mais reste au-dessus des 20 millions d'euros.

50 millions d'euros investis

Les investissements inscrits à ce budget primitif 2023 s'élèvent à 50,4 millions d'euros de dépenses. Un chiffre en baisse de 10,8 millions d'euros comparé à celui de 2022 et adapté à la capacité de financement de la Ville. La fin de nombreux chantiers soldés en 2022 (gymnase de l'Europe, salle du Haras, accueil de loisirs "Les Bois d'Aubin", rénovation énergétique du groupe scolaire Dacier…) laisse place à de nouveaux projets structurants, toujours conformes aux priorités du mandat que sont le renouvellement urbain, la culture, l'éducation et la transition écologique.

La transition écologique comme priorité

Les dépenses directement associées à cette priorité représentent 35 % des dépenses d'investissement, soit 18 millions d'euros : plan Nature en ville, plan Énergie-Bâtiments, désimperméabilisation des cours d'école, Territoire intelligent… Parmi les autres projets inscrits au budget : Angers Rives vivantes (secteur Reculée), la bibliothèque-ludothèque de Monplaisir, la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, les zones d'aménagement concerté Thiers-Boisnet, Cours Saint-Laud et Roseraie, la rénovation-extension de la bibliothèque Toussaint… Le tout autofinancé par la collectivité à hauteur de 64 % ; le reste étant pris en charge par l'emprunt.

Dette maîtrisée

Qui dit emprunt, dit dette. Ici aussi, les signaux sont au vert même si l'encours de la dette devrait progresser de 5 millions en 2023 après deux années de baisse. Au final, la capacité de désendettement de la Ville se situerait autour de 8 ans. Ce qui place Angers bien en-deçà du seuil prudentiel de 12 ans recommandé par l'État. ■

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2023 (en millions d'euros, M€)

Angers Rives vivantes (6 M€)

D'ICI LA PAYSAGES ET TERRITOIRES

Renouvellement urbain : piscine Belle-Beille *(photo)*, pôle éducatif Haarlem, crèche Voltaire (5,7 M€)

CHABANNE ARCHITECTES

JEAN-PATRICE CAMPION

Groupe scolaire Gérard-Philipe (3,5 M€)

THIERRY BONNET

Maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin (2,7 M€)

DR

Zones d'aménagement concerté : Thiers-Boisnet, Cours Saint-Laud, Roseraie (1,9 M€)

THIERRY BONNET

Acquisition de terrains (1,5 M€)

THIERRY BONNET

Actions sur le végétal (1,7 M€)

THIERRY BONNET

Territoire Intelligent (1,5 M€)

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Quai Saint-Serge, parc (1,2 M€)

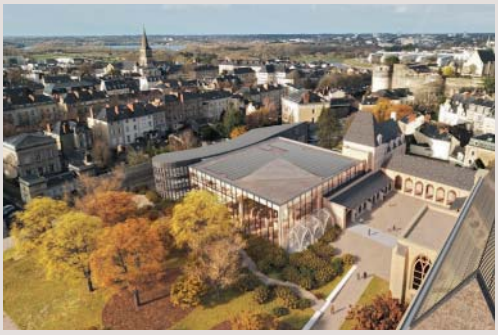

TETRARC ARCHITECTES

Bibliothèque Toussaint (1,1 M€)

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Contentieux AquaVita

THIERRY BONNET

Cœur de Maine : abords des Halles Cœur de Maine et clôture de l'esplanade (720 000 €)

LES AUTRES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS :

• Travaux dans les stades (600 000 €) • Restaurant de Reculée (580 000 €) • Bibliothèques municipales (551 800 €) • Patrimoine remarquable (525 000 €) • Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin / Belle-Beille (480 000 €) • Contentieux Court Central, La Baumette (445 000 €) • Autres opérations d'aménagement urbain (326 000 €) • Aménagement santé-climat et végétalisation des écoles (300 000 €) • Aide au logement, construction et acquisition (250 000 €) • Site de mise à l'abri nocturne (250 000 €) • Extension cimetière de l'Ouest (232 500 €) • Nouvelle salle de musiques actuelles (218 000 €) • Équipements de proximité (200 000 €) • Abbaye du Ronceray (200 000 €) • Optimisation du patrimoine (190 000 €) • Travaux équipements sportifs : Jean-Bouin… (320 000 €) • Agencement des écoles (172 000 €) • Gestion Urbaine de Proximité (150 000 €) • Vidéoprotection (150 000 €) • Matériel mobilier urbain (150 000 €) • Campagne de ravalement (150 000 €) • Subvention d'investissement CCAS (100 000 €) • Équipements stationnement zone verte (100 000 €).

LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET 2023

0 %
d'augmentation des taux de fiscalité

50,4
millions d'euros de dépenses d'investissement (61,2 M€ en 2022), dont 50% dédiés aux priorités du mandat : transition écologique, renouvellement urbain, culture, éducation

35 %
des dépenses d'investissement, soit 18 M€, consacrés à la transition écologique : rénovation thermique des bâtiments, plan Nature en ville, Territoire intelligent…

215
millions d'euros de dépenses de fonctionnement (+6,6 % par rapport à 2022) et 238,9 M€ de recettes (+3,3 %)

123,7
millions d'euros dédiés aux ressources humaines, une hausse inédite de 10,8 millions d'euros par rapport à 2022

+3,9
en millions d'euros, l'augmentation des dépenses d'énergie liées à l'inflation

20,4
millions d'euros, le montant de l'épargne brute (27,7 M€ en 2022)

39
millions d'euros de subventions et participations versés aux associations et organismes publics. 79 % vont aux secteurs de la solidarité, de la citoyenneté, de la vie des quartiers, de la culture et de l'éducation-enfance

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Christophe Béchu
premier adjoint au maire et rapporteur du Budget

Comment qualifiez-vous ce budget primitif 2023 ?
De sérieux et de responsable. Malgré un contexte économique inédit, nos grands équilibres sont préservés. Les dépenses de fonctionnement sont contenues à +6,6 %. Notre capacité d'investissement reste soutenue, avec plus de 50 millions d'euros prévus au service de la qualité de vie des Angevins. Quant à notre endettement, il demeure maîtrisé. Tout cela sans augmenter les impôts, comme nous le faisons depuis 2014, afin de préserver le pouvoir d'achat.

Comment faire face aux difficultés liées à l'inflation, notamment dans le domaine de l'énergie ?
Les collectivités, comme les particuliers, font face à une forte hausse des prix des matières premières, des coûts de l'énergie et des taux d'intérêt. Notre ville n'y échappe évidemment pas. Si les mesures mises en place par l'État, comme le bouclier tarifaire électricité, nous aident à amortir ce choc, l'inflation ampute notre budget de fonctionnement. S'agissant plus spécifiquement des coûts de l'énergie, les mesures de sobriété mises en place au sein de la collectivité, combinées à la poursuite du déploiement du Territoire intelligent, nous permettent d'en limiter l'impact. Cela prouve que nous avons eu raison d'investir dans ce Territoire intelligent. Grâce à nos réseaux de chaleur, nous avons aussi pu garder nos piscines ouvertes quand, ailleurs, certaines collectivités étaient contraintes de les fermer ou de devoir augmenter les impôts pour maintenir des services publics ouverts.

Les investissements prévus sur les priorités de mandat sont-ils maintenus ?
Oui, les priorités restent les mêmes. L'année 2023 reste rythmée à la fois par la fin d'un certain nombre de chantiers mais aussi par la poursuite de nouveaux projets structurants pour notre ville. Parmi ces dépenses d'investissement, plus de 25 millions d'euros, soit la moitié du budget, sont fléchés vers nos trois priorités de mandat que sont la transition écologique, le renouvellement urbain et la culture et l'éducation. Parmi les principales opérations, je pense au programme Angers Rives vivantes, aux groupes scolaires liés au renouvellement urbain dans les quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir, au lancement des études sur les travaux de rénovation de la bibliothèque Toussaint ou encore aux plans Vélo et Nature en ville. ■

THIERRY BONNET

Jocelyne Chevallier est accompagnée par le dispositif d'aide aux aidants du CCAS, sous la responsabilité de Céline Le Mercier.

Un guichet unique pour les seniors et leurs aidants

Le centre communal d'action sociale (CCAS) lance un tout nouveau service : Cap seniors et aidants. Un numéro de téléphone unique, le 02 41 05 49 05, qui informe et oriente les seniors et leurs aidants en fonction de leur situation.

Comment faire appel à une aide à domicile pour mes tâches quotidiennes ? Puis-je bénéficier d'un portage de repas ? À qui s'adresser pour sécuriser mon logement avec une téléassistance ou pour adapter ma salle de bain ? Où me renseigner pour participer à des activités ? Quelle est l'offre d'hébergement pour personnes âgées à Angers ? Quels sont mes droits et les aides financières auxquelles prétendre ? Ce florilège de questions, Jocelyne Chevallier, qui accompagne son mari dépendant Dominique, se l'est posé. *"Lorsque la maladie de mon mari a été diagnostiquée, je ne savais pas à quelle porte frapper pour obtenir de l'aide. De l'aide pour remplir un dossier d'allocation personnalisée d'autonomie (APA), pour obtenir un soutien à domicile parmi les 37 organismes qui en proposent, ou tout simplement pour avoir du temps pour souffler. Affronter tout cela toute seule, ce n'est pas gérable. C'est un petit peu le parcours du combattant. Non pas parce que les services n'existent pas mais parce qu'il faut passer par une multitude d'interlocuteurs différents. Cela ajoute de la fatigue et du stress."* Un constat également pointé par les professionnels de santé et d'intervention à domicile.

Réponses au 02 41 05 49 05

Afin de pallier cette difficulté, le centre communal d'action sociale (CCAS) lance Cap Seniors et Aidants, un guichet unique pour être au plus près des besoins. Sa forme ? Un numéro de téléphone, le 02 41 05 49 05. Ses objectifs : informer, orienter, faciliter les démarches et apporter ainsi des solutions individualisées et adaptées à chaque situation. Mais également, repérer d'éventuelles fragilités, en complément des remontées de terrain effectuées par les professionnels. ■

Cap Seniors et Aidants : 02 41 05 49 05, les lundis, de 9 h à 19 h ; mardis, mercredis et vendredis, de 9 h à 17 h 30 ; et jeudis, de 14 h à 17 h 30. Courriel : cap.seniors.aidants@ville.angers.fr

EN BREF

MONDIAL DE HOCKEY

La patinoire Angers IceParc accueille les championnats du monde juniors (U18) de hockey sur glace masculin, du 23 au 29 avril. En lice, les équipes du groupe A de division 1 : France (matchs les 23, 24, 26, 27 et 29 avril), Ukraine, Hongrie, Japon, Danemark et Kazakhstan. Billetterie : lesducsdangers.fr

SÉDUCTION À PINCÉ

La nouvelle exposition du musée Pincé porte sur la séduction. À découvrir : peintures, sculptures, objets d'art, objets archéologiques, photographies, art contemporain, spécimens naturalisés, tous issus des collections des musées et de l'Artothèque. musees.angers.fr

Les espoirs de la natation artistique à Jean-Bouin

Deux championnats de France en un. C'est l'affiche de natation artistique junior proposée à la piscine Jean-Bouin, du 11 au 16 avril. Les deux premiers jours seront consacrés à la compétition du niveau N1 avant d'enchaîner sur la catégorie élite. Au programme : épreuves en solo, duo et équipe (techniques et libres), et ballets acrobatiques. À noter : l'équipe de France, en pleine préparation pour les JO de Paris 2024, sera dans les bassins pour le gala de clôture.

Billetterie sur le site du club organisateur, angers-nat-synchro.info et sur place.

PASQUALE MESIANO/ DEEPBLUEMEDIA

Ça bouge à Tout Angers Bouge

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Nouveauté de cette édition : le trail du végétal.

La 12e édition de Tout Angers Bouge revient sur le site du parc de loisirs du lac de Maine, le dimanche 5 juin. La grande fête du sport angevin y installera son traditionnel "village" et sa centaine de clubs et associations qui viendront présenter et faire essayer au public pas moins de 63 disciplines, sur terre comme sur l'eau. Nouveauté cette année, les courses concoctées par l'association Angers terre d'athlétisme se mettent au vert. Les trails urbains sont en effet remplacés par un trail du végétal et un parcours de marche nordique de 15 km, reliant Terra Botanica au lac de Maine. L'occasion pour les inscrits de découvrir toute la richesse du patrimoine naturel angevin. La course des familles (1 km), un mini-stade de découverte de l'athlétisme pour les plus jeunes et un défi solidaire pour les enfants, au profit de l'association Dunes d'espoir, complètent le programme. ■

Inscriptions : angers-trails.fr

LE CHIFFRE

51

arbres dits "signaux" ont été plantés en février et mars dans les quartiers, sur l'espace public, dans le cadre du plan Nature en ville. Orme du Caucase, sophora du Japon, arbre à miel, chênes (à feuilles de laurier, à feuilles de saule, mexicain et écarlate), tilleul argenté, érable rouge, tous affichent déjà une hauteur allant de 5 à 10 m selon les essences. Chaque année depuis 2019, la Ville met en terre une cinquantaine de sujets afin d'enrichir son patrimoine arboré.

Le festival Cinémas d'Afrique est de retour du 9 au 14 mai

Après une édition 2021 organisée en ligne à cause du Covid, le festival Cinémas d'Afrique retrouve les salles et le public, du 9 au 14 mai, au Grand-Théâtre et aux 400 Coups. *"Une vingtaine de films inédits, des courts et des longs métrages sont à découvrir. Tous réalisés par des cinéastes du continent africain : Maroc, Tunisie, Algérie, Sénégal, Tanzanie et, pour la première fois, de l'Île Maurice,* présente Nina Lorentz, co-directrice de l'association organisatrice Cinémas et Cultures d'Afrique. *Ils seront présents à Angers et iront à la rencontre des spectateurs pour échanger après les projections."* À noter également, une programmation spéciale conçue pour les scolaires, par niveau, de la grande section au lycée. Les élèves pourront aussi s'initier à la calligraphie arabe et écouter des contes. Le festival sera ponctué par quatre temps forts : une soirée d'avant-première, dès le 28 avril, aux Anciennes-Écuries, à Trélazé ; la soirée d'ouverture en présence de l'humoriste Oualas, le 9 mai ; un repas africain, le samedi midi 13 mai, à l'école Joseph-Cussonneau ; et enfin, le samedi soir, la remise des prix par un jury de spectateurs, au Grand-Théâtre. Le bon déroulement du festival repose sur la mobilisation de nombreux bénévoles. L'assemblée générale, le 18 avril, salle du Doyenné, sera l'occasion de faire un point sur les derniers besoins. ■

cinemasdafrique.asso.fr

CINÉMAS D'AFRIQUE / ARCHIVES

La remise des prix sera l'un des temps forts de la 19e édition du festival.

À la découverte de l'arbre en ville

Angers, première ville verte de France. Cette récompense, décernée par l'union nationale des entreprises du paysage, vient notamment saluer les 100 m² d'espaces verts par habitant qu'offre Angers, le double de la moyenne nationale. Mais pas uniquement. La richesse du patrimoine arboré – 162 000 arbres, dont 19 500 arbres d'alignement dans les rues – et sa gestion respectueuse de l'environnement sont également saluées par l'observatoire. Le plan "Nature en ville", voté en 2021, veut aller encore plus loin en matière de boisement urbain. Et cela à différentes échelles. Cela va des 120 000 arbres et arbustes de la forêt de Grésillé aux quelques centaines plantées pour former les mini-forêts "Miyawaki". Dans tous ces cas, les objectifs et bénéfices restent les mêmes : maintenir et développer la biodiversité en ville, lutter contre les îlots de chaleur et constituer des puits de carbone afin de lutter contre le réchauffement climatique. Jusqu'à la fin de l'année, la Ville et ses partenaires invitent à découvrir l'arbre sous toutes ces facettes via un programme de visites et d'animations : la gestion des boisements (12 avril, parc Saint-Nicolas), les plantations du parc Saint-Léonard (3 mai), la forêt de Grésillé (11 mai), la croissance des jeunes arbres (17 mai, allée Jeanne-d'Arc)… D'ici à la fin de l'année, à venir également : la mise en sécurité de certains sujets, l'arbre têtard, la végétalisation des cours d'écoles, des démonstrations d'élagage et de taille de fruitiers, spectacle, conférences… Et une exposition, de mi-juin à mi-septembre, au jardin des Plantes. ■

THIERRY BONNET

Le boisement de l'étang Saint-Nicolas.

Programme sur angers-supernature.fr

Les Z'éclectiques, comme leur nom l'indique

Dans le calendrier des Z'éclectiques, je demande la collection printemps. Du 19 au 22 avril, le festival programme quatre soirées musicales qui, cette année encore, proposeront un mix de styles. Premier rendez-vous, direction le Joker's pub pour une scène rap. Le lendemain, 20 avril, la collégiale Saint-Martin accueille November Ultra, révélation féminine aux Victoires de la Musique, et le pianiste Édouard Ferlet et ses variations autour du diskclavier. Au programme également, à Terra Botanica : Agar Agar (électrop-pop), Camion Bazar (DJ set) et Captaine Roshi (rap), le 21 avril. Puis Flavien Berger (électro pysché) et Biga*Ranx (dub, reggae, dancehall…), le 22 avril.

PAULINE DARLEY

November Ultra.

leszeclectiques.com

Du top tennis à Court Central

THIERRY BONNET / ARCHIVES

La 23e édition de l'open de tennis masculin Galerie Espace Anjou revient du 16 au 23 avril, sur la terre battue de Court Central. Ce tournoi "Future", labellisé ITF (international tennis federation), est un tremplin pour les jeunes joueurs professionnels. Qui pour succéder à Titouan Droguet, vainqueur en simple l'an passé ? Réponse à partir des 16 et 17 avril pour les qualifications, et du 18 au 23 avril pour le tableau final (21 avril pour les épreuves de double). À la clé : une dotation de 25 000 $, ainsi que 20 points ATP attribués au gagnant. ■

Gratuit du 16 au 20 avril. Entrée, 5 euros les 21, 22 et 23 avril. Billetterie sur place, sans réservation. opentennisangers49.com

Aide aux vacances avec “J été”

Le dispositif “J été” propose aux jeunes Angevins une aide pour financer leur premier départ en vacances en autonomie : 130 euros en chèques vacances pour un séjour en France (pour les 15-25 ans), de 200 à 250 euros en carte prépayée pour un séjour en Europe (pour les 18-25 ans). Le “J, Angers connectée Jeunesse” et les maisons de quartier proposent un accompagnement pour constituer le dossier d’inscription et préparer le voyage.
angers.fr/jeunes

EN BREF

CONCOURS VÉGÉTAL

Fenêtres, balcons, terrasses, cours, jardins, abords d’immeuble…, les Angevins souhaitant participer à la végétalisation de la ville sont invités à s’inscrire au concours végétal “Révélez votre nature”. Une seule condition, que le décor végétal soit visible depuis l’espace public. Un jury examinera les réalisations cet été afin de primer les trois meilleures créations par catégorie. Inscription jusqu’au 4 juin sur angers.fr/concoursvegetal

HISTOIRE DES HALLES

En attendant l’ouverture des halles, à Cœur de Maine, la Maison des projets présente une exposition sur l’histoire angevine de ces marchés couverts qui commence dès le XIIIe siècle, place Imbach. Suivront les halles aux poissons à Molière (1831-1866, lire en page 31) puis celles de République (1870-1971 et 1984-2003). Du mardi au vendredi, de 14 h à 18 h et le samedi, de 11 h à 18 h. Entrée libre, 7, rue Plantagenêt.

Budget participatif : l’appel à idées est lancé

THIERRY BONNET

La rénovation du parc de la Madeleine, projet lauréat du Budget participatif en 2019.

Lancé en 2018 par la Ville, le Budget participatif réserve chaque année une enveloppe d’un million d’euros à des projets d’investissement portés et choisis par les habitants. Végétal, culture, déplacement, patrimoine, sports et loisirs, solidarité, propreté…, 63 projets ont déjà été plébiscités, dont la moitié réalisée. Des nouveautés sont à noter pour cette année, à commencer par le calendrier. En effet, à partir de ce mois d’avril et jusqu’au 30 septembre, les Angevins, à titre individuel ou collectif, sont invités à déposer leurs idées sur la plateforme ecrivons.angers.fr ou sur formulaire papier disponible dans les maisons de quartier, à l’hôtel de ville, dans les relais-mairie, ainsi qu’au “J” et à la cité des associations. Les propositions seront ensuite instruites par les services, en collaboration avec les porteurs, avant d’être soumises au vote au printemps 2024 pour une annonce des résultats avant l’été de cette même année. Autre nouveauté, pour davantage de proximité, la mise en place de la “Fabrique à idées” sous la forme d’ateliers collectifs pour aller au-devant des habitants, les inciter à participer et les aider à mettre en forme leurs idées, en lien avec les partenaires de quartier. Objectifs : faire émerger de nouveaux projets de qualité, toujours plus ancrés dans la vie quotidienne et tournés vers l’intérêt général. Pour cela, les modalités de vote sont également revues. Sur les cinq projets que les Angevins choisiront, au moins deux devront avoir cette dimension proximité. ■

Plateforme numérique : ecrivons.angers.fr
Courriel : participation-citoyenne@ville.angers.fr, 02 41 96 34 56.

CE QU’ELLE EN PENSE

THIERRY BONNET

Karine Engel, adjointe à la Citoyenneté

“Le Budget participatif existe depuis cinq ans et a déjà donné naissance à de nombreux projets de qualité, pour beaucoup axés sur la nature et l’embellissement de notre ville. Cinq ans, c’est l’âge de la maturité mais aussi une étape charnière. Après chaque édition, nous regardons ce qui marche et ce qui doit être amélioré. Je souhaite que l’on aille encore davantage vers des publics qui ne connaissent pas ou mal le dispositif ou qui pensent que celui-ci n’est pas fait pour eux. Cela fonctionne lors des campagnes de vote grâce à une forte mobilisation de terrain, dans les quartiers. À tel point que la barre symbolique des 10 000 suffrages a été franchie l’an passé. Reste à dupliquer cet élan pour faire émerger de nouvelles idées qui font la part belle à la proximité.”

3 QUESTIONS À...

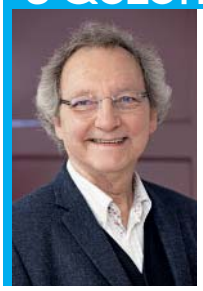

THIERRY BONNET

Éric Henry

président de l'Université angevine du temps libre (UATL)

Quelles sont les missions de l'UATL ?
Depuis sa création en 1975, l'association propose aux seniors un large programme d'activités. Parmi les 300 dispensées à l'année, on peut citer des cours de langues et tout ce qui touche à l'entretien physique, aux lettres, à l'histoire et aux sciences humaines, à l'artisanat, aux arts tels que la musique, la danse, la peinture, le théâtre ou encore la photo. Les sciences sont également abordées et, notamment, l'informatique qui reste l'une des disciplines les plus prisées. Tout cela avec un objectif : lutter contre les trois 'i' que sont l'inactivité, l'isolement et le sentiment d'inutilité. En résumé, à l'UATL, nous cherchons à passer de bons moments tout en apprenant aux autres et des autres.

Comment l'association fonctionne-t-elle ?
Uniquement par le bénévolat et la solidarité entre les membres. Parmi nos 2 500 adhérents, 400 sont mobilisés pour l'encadrement des activités, l'accueil et le secrétariat, la comptabilité, la communication et l'organisation de nos temps forts. Malgré les confinements successifs, le bénévolat ne s'est pas essoufflé même si nous avons connu une baisse de nos adhérents qui est aujourd'hui stabilisée.

Quelle est votre actualité ?
Nous nous projetons déjà sur la saison prochaine. La constitution du programme d'activités est en cours de finalisation afin d'être prêt pour nos portes ouvertes, qui se tiendront du 30 mai au 2 juin, et la campagne d'inscription qui sera lancée dans la foulée. Comme les années précédentes, elle se fera en ligne, sur notre site internet, même si l'accueil dans nos locaux restera possible. ■

UATL, 14, rue Pocquet-de-Livonnières, 02 41 88 96 41, uatl-eca.fr

La chapelle Saint-Jean sera restaurée

Elle avait servi d'écrin au concert enregistré de Titi Robin et Roberto Saadna, en 2020, dans le cadre de l'opération Angers pousse le son. Une vocation qui pourrait se renouveler dans les prochaines années. La chapelle Saint-Jean, partie intégrante de l'hôpital Saint-Jean (XIIe siècle) avec les greniers du même nom, le désormais musée Jean-Lurçat – l'ancienne salle des malades – et le cloître, va être en effet restaurée. *"Nous sommes en présence d'un ensemble médiéval remarquable, construit par Henri II Plantagenêt et inscrit dans la première liste du patrimoine de Mérimée en 1840"*, rappelle Nicolas Dufetel, adjoint à la Culture au Patrimoine. La chapelle est actuellement fermée au public en raison du mauvais état des voûtes (fissurations et chutes de matière). Elle sert toutefois encore de dépôt d'œuvres d'art : gisants, mobilier, sculptures. L'objectif est de rouvrir l'édifice au public et de l'intégrer au parcours de visite et, à terme, d'accueillir petits concerts et expositions. Pour cela, des études complémentaires doivent être menées avant de lancer les premiers travaux portant sur le clos-couvert et le système de sécurité incendie. L'ambition : ouvrir à la fin de l'année 2024. Pourraient suivre, dès 2025, des interventions à l'intérieur du bâti afin de révéler notamment les peintures aujourd'hui recouvertes de badigeon. Le chantier serait alors réalisé en site occupé, visible des visiteurs. ■

THIERRY BONNET

La chapelle Saint-Jean devrait rouvrir au public fin 2024.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pauline Freslon rejoint la Team Angers Sport

THIERRY BONNET

La kayakiste Pauline Freslon, licenciée à l'Entente sportive Anjou canoë-kayak, intègre la Team Angers Sport. Ce dispositif, créé par la Ville et animé par La Dalle angevine, accompagne les sportifs de haut niveau dans leur préparation olympique et paralympique.
Elle y retrouve sa coéquipière de club Vanina Paoletti, ainsi qu'Amandine Brossier (Sco Angers athlé), Claire Supiot (Angers natation course handisport), Matéo Bohéas (Loups d'Angers, tennis de table handisport) et Ludivine Aubert (Entente Angers Athlétisme).

THIERRY BONNET

Le 27 février, le tramway parcourait le nouveau pont des Arts-et-Métiers d'Angers, pour la première fois.

Pendant les essais, les rames de plus en plus nombreuses à circuler

Les rames vont être de plus en plus nombreuses à circuler sur les nouvelles lignes de tramway jusqu'à leur mise en service, le 8 juillet. D'ici là, vigilance pour tous aux abords des voies.

Au fil des semaines, les nouvelles rames de tramway arc-en-ciel vont se faire de plus en plus nombreuses sur l'ensemble du réseau ferré dans les rues d'Angers. Ceci jusqu'au 8 juillet, date d'ouverture des nouvelles lignes B et C. D'Ouest en Est, du quartier Belle-Beille à celui de Monplaisir, de la station Molière, réaménagée, à la station Foch/Maison-Bleue, en passant par la rue de la Roë, la place du Ralliement et la rue d'Alsace, les essais trouvent leur vitesse de croisière. Si les rames circulent à vitesse lente (5 km/h), viendra l'étape dite de la marche à blanc où le matériel roulant pourra alors retrouver son allure commerciale de 17 km/h en moyenne. *"Il faut s'habituer ou se réhabituer à voir le tramway passer sous nos yeux et bien penser à regarder des deux côtés de la voie en lui cédant la priorité"*, rappelle Corinne Bouchoux, vice-présidente à la Transition écologique et aux Mobilités.

10 km de rails en plus

Vérifier que tous les systèmes répondent correctement sur les 10 nouveaux kilomètres de rails, c'est l'objectif majeur de cette phase de contrôles qui permet de passer en revue les aiguillages, les lignes aériennes de contact, la signalisation ferroviaire et routière, l'alimentation par le sol via cinq sous-stations électriques… Quelques semaines avant la mise en service, ces essais seront aussi l'occasion pour l'exploitant du réseau de former près de 200 conducteurs. *"Nous avons embauché près de 80 conducteurs et conductrices l'an dernier, et le recrutement se poursuit pour accompagner le nouveau réseau de transport en commun Irigo,* précise RATP Dev. À partir du 8 juillet, près de 100 000 habitants, soit le tiers de la population du territoire, seront en mesure d'utiliser le tramway à proximité de leur domicile ou en rejoignant les parkings relais comme celui nouvellement aménagé à Belle-Beille. ■

angersloiremetropole.fr/tramway

Le Territoire intelligent se déploie aussi à la Foire d'Angers

Pour comprendre les applications réelles qu'engendre le déploiement du Territoire intelligent, Angers Loire Métropole s'installera à la Foire d'Angers, du 20 au 24 avril. Un stand didactique proposera au public de découvrir les diverses solutions visant à réduire les consommations d'eau et d'énergie, à améliorer les services publics et à développer de nouveaux usages.
Un mini-environnement urbain recréé permettra, par exemple, de comprendre comment et pourquoi les systèmes d'arrosage, d'éclairage, le stationnement, la collecte des déchets, passeront d'une gestion classique à une gestion adaptée aux besoins en temps réel. Y sera également expliqué le fonctionnement du centre de pilotage qui centralise l'ensemble des données collectées et du jumeau numérique offrant une vue du territoire en 3D. ■

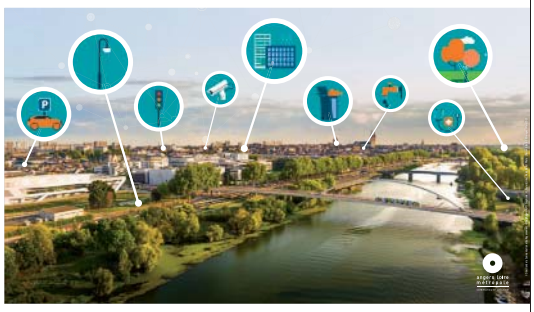

Un mini-environnement urbain sera recréé pour comprendre les applications du Territoire intelligent.

foire-angers.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Boutique éphémère du végétal ouverte

Jusqu'au 29 avril, Végépolys Valley présente la 3e édition de la Boutique éphémère du végétal. Celle-ci permet de découvrir et de tester une sélection d'innovations autour du végétal. L'occasion aussi pour les entreprises de recueillir l'avis des consommateurs invités à tester certains produits issus de l'agro-alimentaire et de la cosmétique notamment. Sur place également, des animations culinaires autour du végétal avec la participation du Campus de la gastronomie.

Du lundi au samedi, de 10 h à 20 h, à l'Atoll, à Beaucouzé. vegepolys-valley.eu

Visiter la ferme solaire de la Petite-Vicomté

ALTER

La Petite-Vicomté compte plus de 20 000 panneaux solaires.

Aux Ponts-de-Cé, la ferme solaire de la Petite-Vicomté attise la curiosité. Si d'autres projets se profilent dans le territoire, cette centrale photovoltaïque au sol reste la plus vaste de Maine-et-Loire. Pour comprendre les énergies renouvelables et les enjeux d'un tel équipement, Destination Angers propose des visites guidées gratuites jusqu'à fin octobre (durée : 1 h). À 15 h et à 16 h 30, les 22 et 24 avril, les 13 et 15 mai et les 5, 24 et 26 juin. Réservations au 02 41 23 50 00.

EN BREF

Édition

WIK, LE NOUVEAU MAGAZINE DES SORTIES

Concerts, spectacles, expos, ciné, festivals, loisirs, visites, restaurants, commerces, bars…, toutes les idées de sorties sont dans *Wik*, le nouveau mensuel édité en format poche par MCOmedia. Disponible dans les lieux publics, sites culturels et mairies de la communauté urbaine et sur les réseaux sociaux (gratuit). wik-angers.fr

Animations

LES 48 HEURES DE L'AGRICULTURE URBAINE

Les 29 et 30 avril, la 4e édition des 48 heures de l'agriculture urbaine s'installe place Saint-Éloi, à Angers, de 10 h à 18 h. Les animations sont à découvrir sur les48h.com

Déchèteries

HORAIRES D'ÉTÉ

Jusqu'à fin octobre, les déchèteries sont ouvertes du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le samedi, de 8 h 30 à 18 h et le dimanche, de 8 h 30 à 12 h (sauf la recyclerie déchèterie d'Emmaüs, à Saint-Jean-de-Linières).

Accéder à l'eau potable, une priorité

Boire l'eau qui coule au robinet sans modération mais lever le pied sur les autres usages, c'est le message d'Angers Loire Métropole au moment de livrer son plan Sécheresse. *"Les deux jambes sur lesquelles il va falloir marcher pour garder le bon équilibre dans ce contexte de réchauffement climatique"*, résume Jean-Paul Pavillon, le vice-président en charge du Cycle de l'eau et de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi).

JEAN-PATRICE CAMPION

Boire l'eau du robinet sans modération mais en limiter les autres usages, c'est le double message d'Angers Loire Métropole, à quelques jours d'annoncer son plan Sécheresse.

À l'abri de toute pénurie ?

Pas d'inquiétude excessive toutefois. Le territoire d'Angers a la particularité de prélever l'eau exclusivement dans la Loire et sa nappe souterraine d'accompagnement. Ce qui le prémunit de toute pénurie, même si le niveau de l'étiage du fleuve a indéniablement baissé. *"Même l'été dernier, pendant lequel le débit de la Loire est tombé à un niveau très faible de 80 m³/s, au niveau de Montjean-sur-Loire, la production d'eau potable n'a jamais été menacée. Cette année, nous partons avec un déficit important certes, mais l'accès à l'eau potable reste la priorité des priorités sanitaires,* veut rassurer l'élu. *Il n'en demeure pas moins que la sobriété est de mise et qu'elle concerne tout le monde : habitants, entreprises, agriculteurs…"*

20 millions de m³ par an

Pour l'heure, tout est sous contrôle, à l'usine des eaux des Ponts-de-Cé notamment. C'est d'ici que partent, chaque année, 20 millions de m³ d'eau potable au service de 300 000 habitants. Pour l'acheminer, un impressionnant labyrinthe de tuyaux, long de 2 400 km, se déploie sous nos pieds. Celui-ci est "écouté" par les techniciens d'Angers Loire Métropole et rénové régulièrement, ce qui en explique le très bon rendement. *"Avec 10 % de fuites, notre patrimoine est parmi les plus performants de France, à l'image de notre gestion en régie"*, poursuit le vice-président. *Au final, nous rendons à la Loire ce que nous lui empruntons, après utilisation et dépollution, pour un prix en dessous de la moyenne nationale* (lire en page suivante). *C'est un acte durable au regard des défis qu'impose la transition écologique."* ■

32

Le nombre de réservoirs sur tour (les châteaux d'eau) et de réservoirs semi-enterrés répartis dans le territoire angevin. Leur rôle ? Stocker l'eau potable et maintenir la pression au robinet. S'y ajoutent une quarantaine de stations d'épuration, dont celle de La Baumette à Angers, qui assurent la dépollution des eaux usées avant de rejoindre la Loire.

JEAN-PATRICE CAMPION

L'Agence régionale de santé effectue 1 200 analyses par an sur l'eau potable d'Angers Loire Métropole.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le produit alimentaire le plus contrôlé

L'eau du robinet est très certainement le produit alimentaire le plus contrôlé au monde. L'eau traitée et ultrafiltrée produite par Angers Loire Métropole n'échappe pas à la règle et fait l'objet de 1 200 analyses, chaque année, par l'Agence régionale de santé (ARS). 600 paramètres sont étudiés à cette occasion parmi lesquels les "polluants éternels", ces substances perfluoroalkylées révélées par le journal *Le Monde*, en février, *"et dont aucune trace n'a été trouvée dans notre eau potable à l'issue de contrôles complémentaires"*, selon le vice-président en charge du Cycle de l'eau et de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention inondation, Jean-Paul Pavillon.

La revente du biogaz de la Baumette alimente un nouveau fonds énergétique

En parallèle du Fonds vert annoncé par l'État, Angers Loire Métropole crée son propre fonds Transition écologique en solidarité aux communes. Estimé à près d'un million d'euros par an, celui-ci sera entièrement alloué aux communes ayant des projets relatifs à la rénovation thermique de leurs bâtiments (écoles, restaurants scolaires, mairies, salles de sport…) ou au renouvellement de leurs équipements de production d'une énergie renouvelable thermique (chaudière biomasse, pompe à chaleur, panneaux solaires…).

THIERRY BONNET / ARCHIVES

En vendant son biogaz, Angers Loire Métropole dégage une recette proche d'un million d'euros qu'elle va reverser aux communes.

Les boues des eaux usées transformées en biométhane

"Ce fonds répond à notre promesse de redistribuer aux communes, de manière vertueuse, la recette issue de notre production de biogaz à La Baumette", rappelle le président, Jean-Marc Verchère. *"Une manière aussi de débloquer des projets dans les communes qui en ont moins les moyens"*, ajoute Corinne Bouchoux, vice-présidente à la Transition écologique et aux Mobilités.

En plus de traiter près de 40 000 m³ d'eau sale qui y transitent chaque jour, la station de dépollution des eaux usées d'Angers Loire Métropole, située à La Baumette à Angers, va en effet plus loin.

Depuis trois ans, l'équipement épure le biogaz issu du traitement de ses boues pour le transformer en biométhane. Lequel est réinjecté dans le réseau de gaz naturel exploité par GrDF qui l'achète. Les communes pourront disposer d'une aide maximale de 100 000 euros, définie selon le nombre d'habitants. ■

Budget 2023 : 100 millions d'euros profitables à la transition écologique

Si Angers Loire Métropole continue à ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023, comme elle le fait depuis plus de dix ans, des ajustements seront nécessaires cette année pour équilibrer les différents budgets de la collectivité. À cela plusieurs raisons : l'inflation record et la hausse du prix des énergies observées à tous les postes de dépenses (+ 13,6 %), mais aussi de nouvelles charges de fonctionnement. Le budget Transports entre précisément dans ce cas puisqu'il devra absorber de nouvelles charges, hors investissements, consécutives à l'ouverture des nouvelles lignes de tramway et au développement de son offre de transports dans le territoire. Dans ce contexte tendu, le président Jean-Marc Verchère se montre toutefois *"serein"* : *"La situation budgétaire d'Angers Loire Métropole est saine. Cela va permettre d'investir près de 167 millions d'euros en 2023, sachant que 100 millions d'euros seront directement profitables à la transition écologique dans quasi tous les domaines."* Sur ces 100 millions d'euros, 30 millions d'euros seront par exemple alloués à la fin du chantier de construction des lignes de tramway (contre 70 millions d'euros, l'an dernier). ■

angersloiremetropole.fr/budget

EN CHIFFRE

+3,5 %

La hausse du prix de l'eau appliquée depuis le 1er avril. Plafonnée, celle-ci reflète en partie la hausse de 15 % du coût des énergies et des traitements utilisés pour potabiliser et filtrer l'eau prélevée dans la Loire. Pour une consommation de 120 m³, un client raccordé au réseau d'assainissement collectif paiera ainsi 471,58 € TTC par an (soit près d'1,30 € par mois en plus que l'an dernier).

Angers Pianopolis en pleine Ascension

Le premier festival Angers Pianopolis se tiendra du 18 au 21 mai, au cœur du patrimoine angevin. Quatre jours de concerts, impromptus, rencontres, hommages, récits et projection autour de la star du moment : le piano.

Abbaye du Ronceray, greniers Saint-Jean, jardin du musée Jean-Lurçat : la Ville d'Angers ouvre grand les portes de lieux patrimoniaux pour la première édition de son festival Angers Pianopolis, du 18 au 21 mai. Comme son nom l'indique, l'événement invitera à un voyage autour du monde du piano. *"Le piano est l'instrument transversal dans l'histoire de la musique,* explique Nicolas Dufetel, adjoint au maire d'Angers, chargé de la Culture et du Patrimoine. *Avec ses 88 touches, joué en solo, en concerto ou en accompagnement, il peut parler plusieurs langues et esthétiques musicales : le classique, le jazz ou encore la chanson et la pop. C'est dans cet esprit de foisonnement et de diversité que nous avons imaginé le festival. Avec pour ambition de faire venir les meilleurs à Angers et de valoriser les talents locaux."*

Rendez-vous tout public

Le public, qu'il soit mélomane ou simplement curieux, est attendu autour des 14 propositions du programme. Parmi elles, le jazzman Yaron Herman (19 mai), l'hommage à Gershwin et Ellington de Stan Laferrière (20 mai), les "Paroles de femmes" interprétées par Philippe Cassard et la soprane Natalie Dessay autour des œuvres de Mozart, Chausson, Massenet, Gounod, Debussy et Poulenc (20 mai). Seront aussi à l'affiche : Alexandre Kantorow et le violoncelliste Aurélien Pascal, Victoire de la Musique classique en mars, dont le concert sera suivi de celui de Bertrand Chamayou et ses solos de Ravel et Liszt (21 mai). À noter également : impromptus du "Piano saltimbanque" places Beaussier et du Ralliement et jardin Jean-Lurçat, ciné-concert, causerie-rencontre autour de Chopin, rencontre littéraire et musicale, symphonie de clavecins, récital jazzy de Marielle Dechaume ou encore rendez-vous des familles autour de l'histoire de Babar. Et, cerise sur le piano, des instruments en libre-service seront accessibles dans les jardins. ■

Programme sur angers.fr
Billetterie : billetterietheatres.angers.fr

1/ Jean-Yves Clément 2 et 3/ Sophie Parel et Franck Ciup 4/ Marielle Dechaume 5/ Yaron Herman 6/ Natalie Dessay et Philippe Cassard 7/ Ensemble Minium 21 8/ Le Piano Saltimbanque 9/ Bertrand Chamayou 10/ Stan Laferrière 11 et 12/ Aline Piboule et Pascal Quignard 13 et 14/ Alexandre Kantorow et Aurélien Pascal.

ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les citoyens ont la parole

16 citoyens ont évalué la feuille de route des Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole. Cette démarche citoyenne inédite a permis de passer 63 actions au crible. Rencontres.

"La participation citoyenne, j'y crois, ça nous met le vent dans le dos." Le 23 mars, la vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Mobilités, Corinne Bouchoux, recevait les citoyens chargés de la première évaluation de la feuille de route issue des Assises de la transition écologique. Objectifs? *"Recueillir leurs sentiments et leur présenter le fruit du travail effectué. Cette démarche reste assez unique et exemplaire à ma connaissance"*, souligne-t-elle.

Dès octobre 2020, les habitants ont en effet eu toute latitude pour participer, sous différentes formes, à la co-construction d'actions relevant du quotidien, aptes à relever le défi du changement climatique. 135 propositions ont émergé de ce travail autour de sept thèmes: "Se nourrir", "Se déplacer", "Se loger", "S'épanouir", "Consommer", "Produire et travailler" et "Vivre en bonne santé". À l'été 2021, rebelote. Les citoyens étaient invités à en prioriser 54 dans un bulletin de vote reçu dans leur boîte aux lettres. *"Les élus en ont ajouté neuf"*, précise l'élue. Dernière étape: en février 2022, ces 63 actions ont été actées, engageant Angers Loire Métropole à les étudier et à les mettre en œuvre d'ici à 2026. C'est dans ce cadre que 16 citoyens *(lire ci-dessous)* ont participé, de septembre à décembre dernier, à trois séances de travail visant à jauger l'avancement des actions.

> *"La participation citoyenne n'est pas un gadget, je me suis sentie à ma place."*

Une note de 1 à 4

Un mot sur la méthode: les citoyens ont attribué une note à chaque action, allant de 1 à 4: 1 pour les actions non engagées, 4 pour celles déjà visibles, 2 et 3 pour différencier celles tout juste formalisées de celles déjà engagées. Résultats: les 63 actions ont obtenu la moyenne de 2,5/4. La moins bonne note, de 2,1, a été attribuée à la thématique "Se déplacer" et la meilleure à "S'épanouir" avec 3,4/4. Ce thème traitait des moyens culturels, de loisirs ou touristiques à mettre en œuvre pour sensibiliser à la transition écologique.

Valérie Dupont-Monfort, 40 ans, domiciliée à Avrillé, planchait sur le sujet avec son binôme angevin, Yoann Lebris. *"J'ai réalisé que le grand enjeu de la transition écologique, c'est d'abord de faire connaître tout ce qui est déjà mis en place et fonctionne dans le territoire, car nous ne le connaissons que partiellement. D'où notre souhait de voir se créer une Maison de la transition écologique. Elle serait un guichet unique centralisant les animations en matière d'environnement et permettrait d'apporter du sens. Cela aiderait* ...

16 citoyens

Sur 352 volontaires, le nom de 16 citoyens a été tiré au sort pour évaluer les 63 actions inscrites à la feuille de route des Assises de la Transition écologique d'Angers Loire Métropole. Le groupe était constitué de Valérie Dupont-Monfort, Mondane de Martrin, Éric Taron, Éric Clabecq, Yves Carré, Pierre Ruet, Florian Bouchée, Yoann Lebris, Yannick Delanoë, Sylvain Cherré, Monique Nourry, Diana Ugalde, Camille Cesbron, Véronique Passignat, Ana Courant et Anne Decultot. La prochaine évaluation est attendue au printemps 2024.

JEAN-PATRICE CAMPION

DR

Le 23 mars, la vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Mobilités, Corinne Bouchoux, recevait une partie du groupe des citoyens ayant procédé à la première évaluation de la feuille de route des Assises de la transition écologique. Ses objectifs : *"Faire le point sur la participation citoyenne qui a permis de jauger l'état d'avancement de toutes les actions visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et à faire face au changement climatique. Les observations permettront d'améliorer la prochaine évaluation, au printemps 2024."* Ici, à ses côtés *(de gauche à droite)* : Valérie Dupont-Monfort, Éric Taron, Mondane de Martrin, Éric Clabecq, Christophe Lesort, membre du Conseil de développement Loire Angers, et Yves Carré.

à embarquer le plus grand nombre. Nous avons attribué la note de 1/4 à cette action, car tout reste à décider, même si la Maison de l'environnement du lac de Maine dispose déjà d'une offre très importante. La participation citoyenne n'est pas un gadget, je m'y suis sentie vraiment à ma place."

Un effet "challenger"

Les sceptiques de la participation citoyenne invoquent souvent une connaissance insuffisante de la population pour jouer un rôle, hors défense d'intérêts particuliers. *"À notre sens, l'expérience des Assises a montré exactement le contraire. Nous avons été frappés par la capacité des citoyens à s'approprier des sujets parfois complexes"*, jugent d'une seule voix Caroline Durr et Christophe Lesort, membres du Conseil de développement Loire Angers. Tous deux étaient invités à observer les séances de travail qui ont également mis en présence bon nombre de vice-présidents. *"Je ne connaissais pas l'existence des Repair'Cafés coordonnés par l'Établi et qu'Angers Loire Métropole co-finance. Ces ateliers accompagnent en proximité les habitants souhaitant réparer leur petit matériel plutôt que de le gaspiller. Cette action au profit de la réparation et du réemploi va dans le sens de la transition écologique et les objectifs auxquels nous avons eu accès montrent qu'elle va être amplifiée ces deux prochaines années"*, exprime Yannick Delanoë.

À 61 ans, ce retraité domicilié à Angers évaluait le thème "Consommer". *Dès la première réunion, j'ai vu que l'implication de citoyens challengeait tout le monde. J'ai apprécié l'engagement des services qui nous ont donné un état des lieux transparent de chaque action. Cela leur a permis de mesurer à quel point leur travail est utile."*

DR

Les citoyens ont participé à trois séances de travail, fin 2022.

Remettre du sens dans l'action publique

"L'évaluation a eu lieu moins d'un an après le vote de notre feuille de route, c'est court à l'échelle d'une collectivité, souligne Corinne Bouchoux. *Pour autant, c'est un défi, pour nous élus, d'entendre les citoyens exprimer ce qu'ils perçoivent de notre travail. D'ici à la prochaine évaluation, nous affinerons les critères pour mesurer les impacts réels de nos actions."*

Florian Bouchée, de Saint-Barthélemy-d'Anjou, 33 ans, exprime un sentiment partagé : *"Participer m'a aidé à remettre du sens dans l'action publique. J'ai travaillé sur le thème "Vivre en bonne santé" et j'ai été très sensible à la désimperméabilisation des cours d'école. Le changement passant par l'éducation, il faudrait que cela se généralise aux autres communes. J'ai saisi également comment les élus s'emparent des documents d'urbanisme pour y traduire leurs objectifs en matière de biodiversité dans les projets d'aménagement. Je suis prêt à recommencer l'expérience."* ■

Isoler les habitations face au changement climatique, une action gagnante

Dans le cadre des Assises, 3 020 votes s'étaient exprimés en faveur d'un guichet unique d'assistance et d'accompagnement à la rénovation énergétique des habitations. Ce service – "Mieux chez moi" – existe déjà. Près de 3 000 particuliers le contactent chaque année.

JEAN-PATRICE CAMPION

Christophe Boulétreau et l'une de ses locataires, Marylène Château.

Subventions à près de 50 %

Christophe Boulétreau, éligible à ce dispositif, vient de l'expérimenter. Propriétaire d'un bâtiment de quatre étages, rue Lionnaise à Angers, il témoigne : *"Cela m'a été très utile sur le plan administratif et technique."* Confiée à l'opérateur Citémétrie, missionné par Angers Loire Métropole, l'étude technique a priorisé l'isolation extérieure de la bâtisse via l'utilisation de matériaux biosourcés. *"Les subventions, principalement financées par l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat et les aides d'Angers Loire Métropole, couvrent au final plus de la moitié de l'opération"*, poursuit le propriétaire. *"On sent que la chaleur est mieux répartie dans le logement, je n'ai plus besoin de pousser les radiateurs"*, admet également Marylène Château, l'une des locataires. Ces trois dernières années, près de 1 200 propriétaires ont été accompagnés et aidés financièrement par "Mieux chez moi". Dédiée à l'amélioration globale de l'habitat, cette plateforme met l'accent sur le volet de la rénovation thermique et énergétique dans le but de s'adapter au changement climatique, hiver comme été. Appelés à s'y pencher durant leur évaluation *(lire ci-dessus)*, les citoyens ont eu accès aux nouveaux objectifs de "Mieux chez moi" qui prévoit d'assurer, dès cette année, près de 800 rendez-vous relatifs aux conseils techniques, contre 500 auparavant. ■

"Mieux chez moi", 83, rue du Mail, à Angers, 02 41 43 00 00. angersloiremetropole.fr

63

Le nombre d'actions inscrites à la feuille de route issue des Assises de la transition écologique que les citoyens ont évaluées. Ceci en lien avec les 7 thèmes : "Se loger", "Se nourrir", "Se déplacer", "S'épanouir", "Consommer", "Produire et travailler" et "Vivre en bonne santé".

2,5 / 4

La moyenne des notes attribuées par les citoyens aux 63 actions.

18

Le nombre de mois entre chaque évaluation citoyenne. La prochaine aura lieu en mai 2024. D'ici là, un nouvel appel aux citoyens volontaires sera lancé.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'évaluation complète est en ligne

Pour se remémorer les 63 actions inscrites en 7 chapitres à la feuille de route des Assises de la transition écologique et découvrir la note octroyée à chacune d'elles par les citoyens, deux rapports sont en ligne sur le site internet d'Angers Loire Métropole. L'un est consacré à la méthodologie employée, l'autre est une photographie de leur regard, tel qu'il était fin 2022. On y apprend, par exemple, que les actions en faveur d'une nature comestible en ville et en libre cueillette dans l'espace public leur sont apparues bien engagées, que la mise en place de plateformes de broyage des végétaux dans chaque commune n'a pas encore été formalisée, que le soutien au tourisme vert et responsable leur semble bien en place. Les citoyens apprécient le déploiement de lignes de bus express à l'occasion du lancement de la nouvelle offre Irigo, en juillet. Tout ce qui a trait à la végétalisation des villes et aux initiatives visant à inscrire la biodiversité dans les projets d'aménagement leur a paru bien amorcé. La suite est à découvrir en ligne.
angersloiremetropole.fr/transitionecologique

QUESTIONS À...

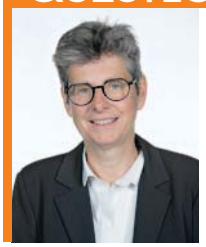
THIERRY BONNET

Corinne Bouchoux
vice-présidente à la Transition écologique et aux Mobilités

Depuis mi-mars, la première évaluation citoyenne de la feuille de route issue des Assises de la transition écologique est publique. Quel bilan en tirez-vous ?
Au-delà des 63 actions sur lesquelles les citoyens se sont exprimés, j'ai envie de souligner la démarche citoyenne qui a caractérisé ces Assises d'un bout à l'autre, en attendant la prochaine évaluation en 2024. Alors que le contexte sanitaire rendait les choses compliquées, nous avons tenu notre engagement de placer les citoyens au cœur de la démarche pour trouver ensemble comment relever ce défi du changement climatique. De septembre à décembre dernier, 16 citoyens ont à nouveau pris le temps de s'emparer de nos politiques publiques, pour jauger les actions entreprises et celles qui ne le sont pas encore. C'est cela surtout qui me satisfait, cela est assez exemplaire.

Quelle méthodologie les citoyens ont-ils utilisée pour évaluer les actions ?
Ils ont retenu un système de notation assez simple, allant de 1, pour les actions non réalisées, à 4, pour celles mises en œuvre. Les notes 2 et 3 permettant de différencier les actions formalisées de celles déjà engagées. Au printemps 2024, nous affinerons les critères d'évaluation pour mesurer l'efficacité de toutes les actions déjà engagées.

Que retenez-vous de ces trois séances d'évaluation ?
Cela nous a amenés à réexpliquer le sens de notre action qui vise à baisser nos émissions de gaz à effet de serre et à nous préparer au réchauffement climatique. Ceci dans tous les champs de nos compétences en lien avec un tas de partenaires, sachant qu'il y a aussi de nombreux domaines sur lesquels notre collectivité ne peut intervenir. Les services de la collectivité ont été d'une grande utilité et ont pu constater à quel point leur travail est utile. Quant aux habitants, ils ont dû et su s'emparer, en peu de temps, de sujets variés et parfois complexes pour pouvoir jauger l'avancement de la feuille de route. ■

"Nous avons tenu notre engagement de placer les citoyens au cœur de la démarche."

THIERRY BONNET

Livres, jeux, matériel numérique, espaces de travail et d'animations sont proposés dans la nouvelle bibliothèque-ludothèque.

Monplaisir

Une nouvelle bibliothèque-ludothèque pour le quartier en pleine rénovation

C'est l'une des opérations phare du programme de renouvellement urbain, en cours à Monplaisir. Après la livraison du gymnase de l'Europe l'an passé, la Ville vient d'ouvrir et d'inaugurer la toute nouvelle bibliothèque-ludothèque du quartier, qui remplace celle de la rue de l'Écriture. Rendez-vous désormais rue de Haarlem, dans les anciens locaux du foyer de jeunes travailleurs, entièrement réhabilités et aux performances énergétiques de haut niveau : baisse de 60 % de la consommation, raccordement au réseau de chaleur, refroidissement par puits canadien pour éviter le recours à la climatisation, toiture végétalisée, matériaux biosourcés, réemploi de mobilier… Le nouvel équipement présente une surface doublée pour atteindre 700 m² afin d'offrir aux habitants de nouveaux services, à commencer par l'arrivée d'une ludothèque dotée de plus de 2 000 jeux. À disposition également : une boîte numérique avec des ordinateurs et des "machines du futur" (brodeuse numérique, imprimante 3D…), un espace d'animation, un autre de travail, un automate de prêt et, à l'extérieur, une boîte de retour des livres accessible 24 h/24 h. Le site accueille également le Pôle éducatif livres et jeux dédié aux professionnels socio-éducatifs (enseignants, animateurs, assistants maternels…) et, dans une autre partie, les 80 agents de la direction des Bâtiments de la Ville et d'Angers Loire Métropole. ■

THIERRY BONNET

La nouvelle bibliothèque-ludothèque présente des performances énergétiques de haut niveau.

Bibliothèque-ludothèque de Monplaisir, 7, rue de Haarlem, 02 41 60 10 60. Ouverte les mardis et vendredis, de 14 h à 18 h 30 ; les mercredis et samedis, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 (17 h 30 le samedi). bibliotheques.angers.fr

Monplaisir

Dites messieurs, c'est quoi l'opéra ?

Est-ce-que vous avez peur avant de monter sur scène ? Depuis quand chantez-vous ? Peut-on faire du rock avec une harpe ? Ce 21 mars, les élèves de CM1-CM2 de l'école Henri-Chiron rencontraient le ténor Carlos Natale et le harpiste Sylvain Blassel, tous deux en résidence pendant trois jours à la maison pour tous*. Objectifs : présenter leur spectacle *Profession ténor* et faire découvrir et rendre accessible l'opéra à un public qui en est éloigné. *"Je suis déjà intervenu dans des foyers d'accueil de migrants ou encore en prison. Dans tous les cas, l'écoute est différente, mais ce qui compte n'est pas le lieu où l'on joue. La musique est là pour être partagée et transmise"*, témoigne le musicien. Pari gagné. Tout en curiosité, les enfants ont pu ainsi poser leurs questions préalablement préparées en classe. L'occasion pour eux d'en savoir un petit peu plus sur le métier de chanteur lyrique, sur le parcours de Carlos – de son enfance à Buenos Aires aux plus grandes scènes – ou encore sur cet instrument aussi fascinant qu'intriguant qu'est la harpe. Bien évidemment, le duo a partagé son talent en interprétant le dernier morceau du concert en préparation, tiré d'un poème de Victor Hugo *Si mes vers avaient des ailes* et mis en musique par Reynaldo Hahn. Silence dans l'assemblée. C'est l'heure de profiter des vibrations émises par la voix puissante du ténor et les notes des cordes pincées. Un joli moment suspendu pour ces élèves. C'est l'ambition du projet de proximité "Un opéra dans la Cité", mené depuis plusieurs années par Angers Nantes Opéra et coordonné ici par la Cité éducative de Monplaisir, dans le cadre de ses "Classes d'expression[S]" dont ont bénéficié les écoles Henri-Chiron et Paul-Valéry et le collège Jean-Lurçat. ■

THIERRY BONNET

Carlos Natale et Sylvain Blassel ont rencontré les élèves de l'école Henri-Chiron.

** Le duo est également intervenu auprès du foyer de l'enfance "Village Saint-Exupéry", à Avrillé, et des seniors de la résidence "Les Champs fleuris", aux Ponts-de-Cé.*

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon

Le square du Point-du-Jour se met au vert

THIERRY BONNET

Dans le prolongement du terrain AngerStadium et du multi-accueil La Ribambelle Souris verte, une partie du square du Point-du-Jour a été réaménagée par la Ville. Les travaux ont permis de végétaliser 45 % de l'emprise au sol avec des massifs de vivaces et des zones engazonnées, de remplacer les haies monospécifiques par des haies florifères aux essences variées (abelia, arbousier, berberis, arbre aux papillons, cornouiller, escallonia, genêt, hibiscus, troène du Japon, chèvrefeuille, seringat, romarin, spirée, viorne…) et de planter trois arbres : un févier d'Amérique, un chêne et un arbre de Judée. Également au programme : la création d'un nouveau terrain de pétanque, le déplacement de la table de ping-pong existante et le renouvellement du mobilier avec l'installation de deux bancs notamment. ■

Dans les quartiers

Coupe du monde de rugby, aux quartiers de jouer

THIERRY BONNET

Séance d'initiation dans la cour du collège Félix-Landreau, pour les jeunes des Justices.

"Mains sur les genoux ! Tête ! Pied ! Ballon !" La dizaine de jeunes disposés en duos, face à face, se pressent pour récupérer le ballon et aller l'aplatir dans l'en-but. Dans cette partie de la cour du collège Félix-Landreau (Justices, Madeleine, Saint-Léonard), l'heure (du déjeuner) est à l'ovalie. À la baguette : Tom, éducateur au SCO Rugby. *"L'objectif est d'apprendre les basiques comme la passe en arrière et le porté du ballon, sans contact, sans mêlée ni plaquage, et de constituer une équipe qui participera au tournoi du 18 avril."*

Un quartier = un pays de rugby

Ce tournoi sera l'un des temps forts du "Mondial des quartiers" qu'organise le club, en cette année de Coupe du monde de rugby, qui se tiendra en France à l'automne. *"Ce projet, nous l'avons imaginé pour faire connaître le club mais aussi notre sport et ses valeurs de diversité, de respect et d'engagement,* explique Jean-Benoît Portier, le président. *L'idée est de fédérer la ville et ses quartiers. Nous avons pour cela travaillé avec notre écosystème."* Chaque quartier – sept à Angers et un à Trélazé – est ainsi représenté par une classe de CM2, un groupe de jeunes de 12 à 15 ans, un établissement d'enseignement supérieur, une entreprise locale et un élu. Sans oublier la participation des services de police et de gendarmerie, des pompiers, de l'armée et de la CCI. *"Notre ambition est de créer des rencontres entre tous ces publics,* ajoute Pierre-Henry Deauze, manager général du club. *Évidemment autour du rugby mais aussi avec la mise en place de projets transversaux. Je pense, par exemple, à la création de films pour valoriser les quartiers, aux visites des entreprises partenaires à destination des scolaires ou encore à la découverte des grandes nations du rugby puisque chaque quartier porte les couleurs de l'une d'entre elles."* À noter parmi les temps forts à venir : les tournois des étudiants (13 avril), des jeunes (18 avril) et des scolaires (25 mai), avant le grand final et la désignation du quartier/pays vainqueur, le 22 juin, à la Baumette. ■

EN BREF

Saint-Serge, Ney, Chalouère

ESPACE PROJET SAVARY

Un espace consacré à l'aménagement urbain de l'îlot Savary ouvre le 10 mai au "38 bis" (avenue Pasteur). L'occasion pour les habitants de découvrir le projet via une exposition et de prendre part à la concertation. À noter également : les permanences se poursuivent les mercredis et jeudis, de 14 h à 17 h 30, et les vendredis, de 9 h à 12 h 30 (sur rendez-vous au 02 41 79 45 11).

Monplaisir

UN NOM POUR LE JARDIN

La Ville organise une votation citoyenne afin de donner une dénomination féminine au jardin situé entre les boulevards Lyautey et Gallieni. Les habitants pourront intégrer le jury dont la mission sera de choisir 5 noms à partir d'une liste préalablement établie (candidature jusqu'au 16 avril auprès de la maison du projet urbain). Puis, du 15 mai au 15 juin, un vote en ligne sera ouvert à tous les habitants (de plus de 10 ans) sur ecrivons.angers.fr ou au relais-mairie.

Centre-Ville

PRINTEMPS DU MAIL

Lancé l'an passé par le conseil de quartier afin de redonner vie au kiosque du Mail, notamment le week-end, via des animations culturelles gratuites, l'opération "Le Printemps du Mail" est de retour. Rendez-vous les dimanches 14 mai (formation combo jazz du 6e régiment du Génie), 11 juin (groupe Rocking Time) et 24 juin (chorale Ocarina), à 16 h.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

Le nouveau visage de la place de la Madeleine

Rénovation du réseau des eaux usées, enfouissement des réseaux aériens, aménagement et végétalisation… Un an de travaux a été nécessaire pour livrer le nouveau visage de la place de la Madeleine, inaugurée le 25 mars. 3000 habitants, 30 commerces, une école, une église, le passage de 12000 véhicules par jour et de trois lignes de bus…, l'enjeu était de trouver un équilibre pour chaque usage. Pour ce qui est de la circulation, un plateau surélevé, un rétrécissement des voies et un axe de voirie modifié ont été réalisés pour faire diminuer la vitesse. Ainsi, depuis la rue Volney, il faut désormais emprunter la voie située devant l'opticien pour rejoindre la rue de la Madeleine. Idem en venant de la rue Saumuroise, le nouveau tracé ne permettant plus de traverser la place. Quant aux cyclistes, jusqu'alors les parents pauvres du secteur, ils bénéficient d'une bande cyclable grâce à la suppression des "tourne à gauche", et d'un nombre d'arceaux adapté. Pour les piétons, enfin, un jardin en cœur de place et un autre sur le parvis de l'église, débarrassé du stationnement, ont été créés. Au final, les surfaces désimperméabilisées et plantées passent de 140 à 740 m² et le nombre d'arbres a été triplé pour compter 33 unités. Autre changement: de nouveaux revêtements de sol, des dallages en pavés pleins et pavés enherbés, ont été posés afin de créer une continuité à l'ensemble du secteur. Au total, 1,4 million d'euros a été consacré au projet réalisé dans le cadre du plan Places de la Ville. ■

ÉTIENNE BEGOUEN

La place de la Madeleine réaménagée a été inaugurée le 25 mars.

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
Samedi 22 avril et 6 mai, de 10 h à 12 h.
Mairie de quartier, Le Trois-Mâts.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE
Maxence Henry
Samedi 29 avril, 13 et 27 mai, de 10 h à 12 h.
Centre Jean-Vilar.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

MONPLAISIR
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ
Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 14 avril, 12 et 26 mai, de 10 h à 12 h.
Pôle territorial Centre-ville.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 5 et 19 mai, et 2 juin, de 10 h à 12 h.
38 bis, avenue Pasteur.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Les prochaines réunions publiques du maire

Lors de ses Journées de quartier, le maire Jean-Marc Verchère va à la rencontre des habitants, des associations, des professionnels et des agents municipaux. Ces temps de proximité sont suivis, le jour-même ou les suivants, par une réunion publique afin de faire le point sur les projets en cours ou à venir et de répondre aux questions de l'assistance.
La prochaine se tiendra **le jeudi 13 avril, à 19 h, au centre Marcelle-Menet** (Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais).
Quant à la suivante, elle est prévue **le mardi 23 mai, au centre Jean-Vilar (Roseraie), également à 19 h.**

Trélazé

Le défi Terre de Jeux dans les starting-blocks

JEAN-PATRICE CAMPION

Découverte du parkour avec le club de gym de Trélazé, salle de la Goducière, le 25 mars.

À l'instar de Trélazé, 15 communes du territoire angevin ont obtenu le label Terre de Jeux 2024. Celui-ci va notamment leur permettre de se fédérer autour d'événements sportifs pendant un an. *"Les communes vont tour à tour proposer un défi sportif en y invitant une délégation de cinq jeunes environ,* explique Amine Karim, adjoint aux Sports de Trélazé. *L'hymne, le défilé des délégations et la lecture du serment des Jeux Olympiques rythmeront le début des matinées découvertes." "L'occasion de mettre plus de sport dans le quotidien des habitants et dans les territoires, là où tout commence"*, ajoute le président du Comité départemental olympique et sportif de Maine-et-Loire, Bruno Chalumeau. Le 25 mars, le Trélazé Gym Club (TGC) ouvrait cette longue séquence, salle de la Goducière, avec une découverte du parkour. Cette nouvelle discipline olympique mêle acrobaties, travail au sol, en appui ou en suspension.

1 sport, 1 commune

D'ici à mars 2024, 11 communes se sont déjà positionnées pour organiser la suite: Avrillé (escalade), Beaucouzé (parasport), Écouflant (break dance et skate), Les Ponts-de-Cé (floorball), Longuenée-en-Anjou (babyfoot), Montreuil-Juigné (tir à l'arc), Mûrs-Érigné (tennis de table), Saint-Barthélemy-d'Anjou (baseball) ou encore Loire-Authion (à définir), Angers accueillera quant à elle la flamme olympique en mai 2024. ■

terredejeux2024.org

Longuenée-en-Anjou (Le Plessis-Macé)

Troc à plantes, le nouveau rendez-vous des jardiniers

Ce 15 avril, Longuenée-en-Anjou inaugure son 1er Troc à plantes, au Plessis-Macé. Les passionnés de plantes et jardins sont attendus salle Émile-Rousseau, de 9 h à 12 h, pour échanger ou donner plantes, graines, boutures et petit outillage ainsi que des conseils de bonnes pratiques. En parallèle, les jeunes élus du conseil des enfants invitent les habitants à participer à leur opération nettoyage (départ, salle Émile-Rousseau). À noter également sur place, une exposition sur l'alimentation durable et la production des déchets, des quiz, un espace lecture et jeux et un atelier de fabrication d'ardoises à poser au pied des semis. ■

longuenee-en-anjou.fr

EN BREF

Écouflant / Briollay

"SENSIBLES" DE ROMAIN ET JOSÉ SAUDUBOIS

José et Romain Saudubois, père et fils, et Coco Production présentent *Sensibles*, leur nouveau documentaire de 52 minutes. Dédié aux 89 espaces naturels sensibles du territoire, le film est à découvrir le 11 mai, à Écouflant, et le 12 mai, à Briollay. cocoproduction49.com

ROMAIN SAUDUBOIS

Saint-Léger-de-Linières

VISITE DES NOUVEAUX ATELIERS D'EMMAÜS

Les 12 (après-midi) et 13 mai, Emmaüs Angers ouvre au public ses nouveaux ateliers au Sauloup, à Saint-Jean-de-Linières. À noter, les prochaines ventes spéciales: les 14 et 15 avril (informatique) et les 2 et 3 juin (bijoux). emmaus-angers.fr

Beaucouzé

LES 30 ANS DE LA FERME ANGEVINE

Les 26 producteurs de la Ferme angevine fêtent leurs 30 ans au service de la vente directe. Au programme: animations pour les plus jeunes, jeux en bois, musique avec la ferme pédagogique de la Galinette et dégustations avec le chef Cérini. Le 12 mai, de 15 h 30 à 19 h, et le 13 mai, de 9 h à 12 h 30 (près de l'Atoll).

Loire-Authion (Saint-Mathurin-sur-Loire)

En vente, la maison du bourg attend ses futurs co-propriétaires seniors

Si l'habitat participatif a déjà fait ses preuves, l'habitat partagé dédié aux seuls seniors reste plus rare. Plus rare encore qu'une commune en soit à l'origine. Loire-Authion va pourtant l'expérimenter. *"En préalable à l'aménagement de son centre-bourg, Saint-Mathurin-sur-Loire avait acquis une maison que notre municipalité de Loire-Authion propose aujourd'hui à la vente aux 60 ans et plus, qui s'y verraient bien co-habiter en partageant des espaces et des moments de vie"*, explique le maire, Jean-Charles Prono.

THIERRY BONNET

Chargée de projet, Laëtitia Pasquin, ici aux côtés du maire, Jean-Charles Prono, accompagne les seniors intéressés par cet habitat partagé, situé en cœur de bourg.

Trois logements et pièces communes

Au nombre de trois, les futurs co-propriétaires seront accompagnés par la mairie pour mener leur projet et repenser le bâtiment en vue de le remodeler en trois logements individuels, assortis de pièces communes telles que salon, salle à manger… *"À un âge avancé, le lien social peut s'avérer le principal antidote à la dépression ou à la précarité mentale qui tue bien davantage que la maladie"*, poursuit l'élu, confronté à ce sujet durant sa vie professionnelle en qualité de directeur d'Éhpad. *"À l'âge de la retraite et au-delà, cela pose question de vivre en campagne, seul(e) ou même en couple, dans une grande maison qu'il faut entretenir, alors que les chambres ne servent que très peu. La maison que la commune met en vente se prête bien à ce modèle d'habitat partagé senior. Les commerces se situent à cinq minutes à pied (boulangerie, épicerie, boucherie-charcuterie, librairie, pharmacie…), au cœur d'une localité touristique et vivante toute l'année, raccordée aux mobilités"*, poursuit Jean-Charles Prono.

Le train, accessible à quelques centaines de mètres, relie en effet quotidiennement Saint-Mathurin à la gare Saint-Laud d'Angers, en 13 minutes. ■

amenagementduterritoire@loire-authion.fr ou 02 52 21 10 00

ÉVELYNE MENARD

Les Ponts-de-Cé

Le Moyen-Âge comme si on y était

Les 17 et 18 mai, la fête médiévale, la Baillée des filles, sera de retour dans les douves du château et dans le centre historique des Ponts-de-Cé. Au programme, de nombreuses réjouissances dès le mercredi après-midi avec l'accro-tour, les catapultes, la reconstitution d'un camp médiéval, le marché médiéval et un spectacle nocturne son et lumière. Le lendemain, ce sera jour de tournoi de chevalerie et avant cela, une découverte de la fauconnerie, des troupes de combat à pied, des animations de rue avec Les Lions de Flandres, une déambulation en musique sur échasses, des jeux, un marché artisanal… ■

Envie Anjou, trente années au service de l'économie circulaire

Dans le grand atelier de réparation baigné de lumière, le bruit des machines résonne sous les hauts plafonds. En visite, Fanny Gardie, la directrice générale d'Envie 49, et Mathieu Martin, le directeur Développement et Stratégie, observent le travail d'Alain, l'un des salariés permanents, tout occupé à nettoyer les pièces d'une machine à laver. À deux pas, Cédric et Mike sont plongés dans le remontage d'une autre machine bientôt prête à être testée. *"Si tout fonctionne bien, celle-ci pourra prendre la direction de notre magasin de Beaucouzé"*, précisent les deux salariés en insertion.

PHILIPPE NOISETTE

Envie Anjou répare et revend près de 12 000 produits électroménagers par an.

Développement et insertion

"La réparation et le réemploi sont le cœur de notre activité, indique Fanny Gardie. *Depuis 30 ans, l'entreprise a beaucoup évolué et se développe aujourd'hui autour de trois activités: Envie Anjou pour le réemploi des matériels électroménagers, Envie 2E49 pour le regroupement des déchets, notamment des équipements électriques et électroniques des entreprises, et la dernière-née, Envie Autonomie Pays de la Loire, pour la remise en bon état d'usage des aides techniques médicales."*
Forte d'un chiffre d'affaires proche de 5 millions d'euros, l'entreprise pionnière de l'économie circulaire a accompagné 600 personnes depuis sa création et compte aujourd'hui une centaine de salariés sur ses différents sites, dont 65 personnes en parcours d'insertion professionnelle. L'an dernier, les trois quarts ont bénéficié d'un retour à l'emploi.

PHILIPPE NOISETTE

Fanny Gardie, directrice générale d'Envie 49.

Le choix de la seconde main

"Dans le contexte d'inflation et d'énergie chère où transition écologique et économie locale ont du sens, les Angevins font de plus en plus le choix de la seconde main, poursuit la directrice. *Nous avons même du mal à trouver le matériel nécessaire pour répondre à la forte demande, malgré les 12 000 produits électroménagers rénovés et vendus ici chaque année."*
Pour s'adapter à l'évolution de la législation sur l'économie circulaire, l'entreprise ne cesse d'innover: en parallèle d'Envie 2E49, qui affiche une croissance à deux chiffres depuis 2018, l'antenne Envie Autonomie se réinvente. Début février, celle-ci a quitté son site de Trélazé pour Beaucouzé, rue du Pavillon. Son rôle: collecter, remettre en état et revendre du matériel médical spécialisé tel que lits médicalisés, fauteuils roulants, déambulateurs, matériel d'aide à l'hygiène, etc. Les horaires d'ouverture ont également changé: du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (dépôts de matériels des particuliers également possibles sur ces créneaux). ■
envieanjou.com

Les biodéchets au profit de l'agriculture

Depuis près de deux ans, Envie Anjou a ajouté une nouvelle corde à son arc. Elle développe en effet une filière de gestion des biodéchets au profit de l'agriculture qui les réutilise sous forme de compost fertilisant. Pour cela, l'entreprise organise une collecte auprès des acteurs de la restauration, de la santé ou de l'éducation, les trie et les composte. Une expérimentation en points d'apport volontaire sera bientôt menée avec un groupe d'habitants du quartier Roseraie, à Angers, en lien avec Angers Loire Métropole et Label Verte. ■

Toutes les sorties sur angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers

LEVITATION, PSYCHÉ NON ?

Dix ans après sa création à Angers, Levitation France, le festival 100 % rock psychédélique, prendra place une nouvelle fois en "open air" au Chabada, les 27 et 28 mai. Deux journées de fête en live que les organisateurs – le Chabada et Radical Production – promettent mémorables avec des artistes émergents et des têtes d'affiches. Au programme : le mythique groupe de Portland, The Dandy Warhols ; les ambassadeurs du rock anatolien et de la folk psyché turque Altin Gün ; le Britannique Porridge Radio. The Psychotic Monks serviront leur rage *made in* France, alors que L.A. Witch ramènera un peu de soleil noir… À voir aussi le groupe prolifique de Cleveland, Cloud Nothings, les Londoniens de Crows ou encore Ulrika Spacek. Sur scène également, Tramhaus, Acid Dad, Madmadmad, le trio Clamm, Lambrini Girls, Triptides, Sylvie, Meule, Bermud et, pour représenter la scène angevine, Big Wool. Cette édition anniversaire sera l'occasion de décliner l'univers esthétique, visuel et sonore de la culture psyché avec, tout au long du mois de mai, projection, exposition et concerts.
Billetterie en ligne sur levitation-france.com

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Continuer à faire d'Angers une ville où il fait bon vivre

Il y a trois ans, le 15 mars 2020, vous nous avez accordé votre confiance en votant pour la liste Angers pour Vous conduite par Christophe Béchu.

Depuis trois ans, cette promesse de continuer à mettre notre ville en mouvement, dans le prolongement du programme que notre équipe avait mis en œuvre lors de la précédente mandature, n'a pas failli.

Ce contrat municipal, nous l'avions bâti autour de 282 engagements et de trois priorités assumées: le renouvellement urbain pour les quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir en particulier, la culture que nous voulions amplifier et dynamiser et la nécessaire transition écologique à accélérer face au dérèglement climatique.

Malgré les nombreux impondérables à gérer durant ces trois premières années de mandat (crise sanitaire, climatique, énergétique, économique et sociale), la majorité municipale a su tenir le cap fixé dans le cadre du contrat municipal que vous aviez approuvé.

À mi-mandat, 50% de nos engagements ont été tenus. Dans chacun des dix quartiers de notre ville, nous avons créé, rénové, aménagé des places (Chanoine-Bachelot, Fraternité, Giffard-Langevin, Madeleine), des crèches (Belle-Beille, Monplaisir, Gérard Philipe…), des écoles (Pierre-et-Marie-Curie, Voltaire…), des accueils de loisirs (Cabanes du Lac, Bois d'Aubin), des équipements sportifs (gymnase du Haras, complexe sportif de l'Europe…), des équipements publics (centre de congrès Jean-Monnier, relais-mairie de Belle-Beille et des Hauts-de-Saint-Aubin, bibliothèque de Monplaisir…), des espaces verts (plantation de prairies fleuries et d'arbres signaux, parc Saint-Léonard…).

Faire d'Angers une ville l'on se sente bien. Au-delà de ces aménagements, nous avons aussi mis l'accent sur le développement de la nature en ville (végétalisation des rues, des cours d'école, agriculture urbaine…), l'apaisement de l'espace public (réduction de la pression automobile, prêts gratuits et subvention à l'achat de vélos…), la culture (gratuité de la dernière heure dans les musées, extension de l'ouverture des horaires des bibliothèques le dimanche…), le soutien à ceux qui font vivre le lien social (maison de quartier Le Trois-Mâts, des Hauts-de-Saint-Aubin…), la sécurité (déploiement de caméras de vidéoprotection, renforcement des effectifs de la police municipale, lutte contre les incivilités…) ou le développement de nouvelles formes de participation (comptoir citoyen…).

En trois ans, Angers a confirmé son statut de ville de référence: 1re ville où l'on vit bien, 1re ville verte et de la biodiversité, 1re métropole la plus attractive de France… Autant de récompenses, n'en déplaise aux contempteurs, qui prouvent que notre ville a su maintenir et amplifier la dynamique engagée par la majorité municipale depuis près de 10 ans.

Notre attachement à respecter les engagements que nous avions pris auprès de vous et notre résolution à agir pour que chacun se sente bien à Angers demeure la même pour les trois prochaines années de ce mandat 2020-2026.
Sachez compter sur nous!

L'équipe de la majorité Angers Pour Vous

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Du courage et de l'audace

Les signaux se multiplient, l'équilibre écologique de notre planète est en danger. Dans ce contexte dégradé, il ne sera plus possible de garantir un avenir serein aux générations futures. Plutôt que de céder à cette fatalité, il est nécessaire d'engager sans délai des actions correctives, dans nos familles, nos villes et nos pays. Il s'agit d'entreprendre une révolution des usages, cela demandera du courage et de l'audace.
Notre territoire angevin peut et doit lutter. Malheureusement, la méthode des petits pas menée par la majorité actuelle n'est pas appropriée. Cette politique est sans doute confortable électoralement, mais au rythme actuel elle ne sera que palliative.
En matière de déplacements, de logement, de gestion énergétique, d'alimentation, nous avons besoin de décisions radicales pour nous entraîner, tous ensemble, dans une dynamique gagnante.
Aimer Angers va militer pour cette audace politique. Bien entendu, nous vous invitons à nous accompagner dans cette mission.

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Plus d'écomobilité pour ALM!

Pour développer les mobilités douces et collectives et réduire l'usage de la voiture individuelle nous avions proposé, à l'occasion du conseil communautaire d'Angers Loire Métropole du 13 mars dernier, des amendements spécifiques dans le budget 2023. Alors qu'il y a urgence à accélérer la mise en place des écomobilités à l'échelle de l'agglomération, aucune de nos propositions n'a été retenue malgré les attentes fortes des habitant.e.s et des communes: liaisons cyclables sécurisées entre la ville centre et les communes de l'agglomération, notamment la sécurisation de l'axe cyclable très dangereux d'Angers-Ponts-de-Cé-Mûrs-Érigné, liaisons cyclables circulaires, transport en commun à haut niveau de service, massification de l'autopartage… Nous regrettons le choix de la majorité qui a refusé l'ajout au budget de 500000 € pour la réalisation d'études pré-opérationnelles pour la mise en œuvre de solutions concrètes d'écomobilité dès 2024 sur notre territoire d'Angers Loire Métropole.

Yves AURÉGAN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI

MINORITÉ

ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Mes interventions et propositions

• J'ai relayé la lettre ouverte de l'association APF France Handicap concernant les problèmes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux rues et équipements de notre ville et le manque de concertation de la majorité municipale sur ce sujet. Notre ville doit être praticable par toutes et tous quelle que soit la situation!
• J'ai soutenu nos agents territoriaux dans leur mobilisation pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur rémunération.
• J'ai refusé la bétonisation de 10 ha de terres agricoles à Avrillé (Baratonnière): réhabilitons les bâtiments existants plutôt que de supprimer des terres qui nous permettent de manger local et durable!
• J'ai demandé de préserver le droit au repos des travailleurs le dimanche dans notre ville.
• J'ai défendu la cantine gratuite pour les élèves des écoles publiques afin de garantir l'accès à un repas complet et équilibré, et demandé que les fonds publics aillent vers l'école publique.

Claire SCHWEITZER – tête de liste Angers Citoyenne et Populaire

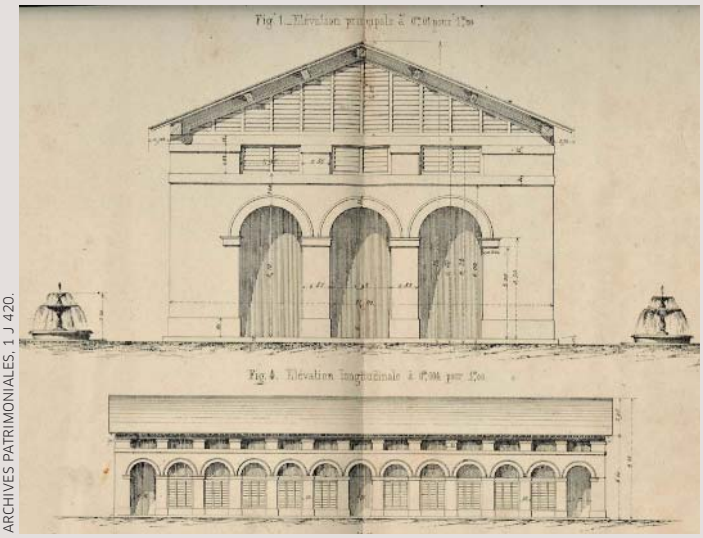

ARCHIVES PATRIMONIALES, 1 J 420.

La poissonnerie, élévation des façades, par F. Lachèse, dans "Nouvelles Annales de la construction", décembre 1863.

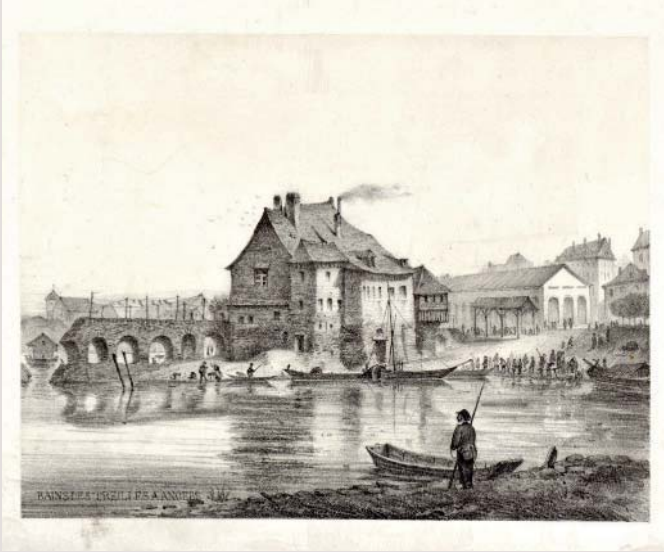

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 2 FI 403.

La poissonnerie, à l'arrière-plan des bains de l'ancien pont des Treilles, vers 1840.

Les premières halles en bord de Maine

Alors que les Halles Cœur de Maine vont s'ouvrir face à l'esplanade éponyme, on peut s'interroger sur la présence dans l'histoire d'un bâtiment commercial en bord de Maine. La terre d'élection du commerce se trouve plus haut dans la ville, à l'exception d'une activité liée à la Maine : la vente du poisson.

Les Halles Cœur de Maine ont donc pour ancêtre direct la poissonnerie, située à peu près au même endroit, rue de la Poissonnerie. Mentionnée dès 1243, un auditoire pour rendre la justice y est installé en 1459. Elle est en partie reconstruite en 1699-1700. Dans la nuit du 30 novembre 1823, le toit du bâtiment s'écroule. Le marché au poisson est transféré places Cupif (place de la République) et du Pilori, tout en se poursuivant dans l'étroite rue de la Poissonnerie, à laquelle tiennent les poissonnières, malgré le passage continuel des voitures de commerce et la foule des piétons ! Quelle solution adopter pour la reconstruction ? La Ville manque de fonds. Elle s'adresse à une société d'actionnaires, présidée par le jeune architecte angevin Ferdinand Lachèse et le notaire Jacques Cosnier. Le projet est adopté en octobre 1830. La poissonnerie sera bâtie sur un terrain appartenant à la Ville, la future place Molière. Les actionnaires prennent en charge les frais de construction tandis que la Ville s'engage à leur verser 2 000 francs par an et à leur concéder le revenu de l'établissement, pour une période de quinze ans à l'issue de laquelle elle deviendra propriétaire. 90 actions de 500 francs sont souscrites. La poissonnerie ouvre le 6 avril 1832. Réussite architecturale, elle est signalée à deux reprises comme modèle dans des publications spécialisées. Malheureusement, c'est un désastre financier. Le revenu n'est pas celui escompté. Malgré les interdictions, les marchandes de poisson préfèrent vendre sans frais leur poisson dans la rue… À la fin de l'opération, les actionnaires perdent les 4/5e de leur capital. Le bâtiment lui-même leur survit peu, il est démoli en 1866 pour laisser place au cirque-théâtre. Un tiers de la construction est toutefois transporté place Cupif, mais définitivement détruit en 1870, remplacé par un marché couvert à la Baltard : les premières halles du quartier de la République, qui s'écroulent en 1874… ■

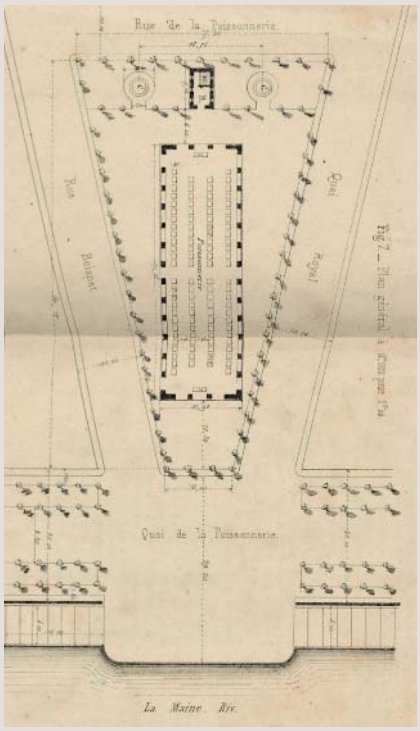

ARCHIVES PATRIMONIALES, 1 J 420.

Plan général, par F. Lachèse, dans "Nouvelles Annales de la construction", décembre 1863.

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur archives.angers.fr

BUDGET PARTICIPATIF

2023 / 2024

Proposez vos idées

SUR ECRIVONS.ANGERS.FR

Jusqu'au
30 SEPT

© Direction de la Communication et du Rayonnement - Ville d'Angers - ALM / création et illustration : annelyse.fr

Angers